

Nom : *Mozel*

Prénoms : *Benoit* **Surnom :**

Numéro matricule du recrutement : *975*

Classe de mobilisation : *1891*

ÉTAT CIVIL.

Né le *5 janvier 1871*, à *St Georges*, canton *St Georges*, département d *l'Isère*, résident à *St Georges*, canton d *Heyrieu*, département d *l'Isère*

profession d *jardinier*

et d *Chabroun Elisa*, domiciliés à *St Georges*, canton d *Heyrieu*, département d *l'Isère*

SIGNALEMENT.

Cheveux *et*, sourcils *épais*

yeux *noirs*, front *haut*

nez *petit*, bouche *mojeune*

menton *large*, visage *ovale*

Taille : 1 m. *67* cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). *2*
militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)
Bon

Compris dans la *1* partie de la liste du recrutement cantonal (*1* partie)

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Parti de Vienne le 15 novembre 1892 comme appelé Arrivé au Corps le 15 dudit N° M^s 3492

Rassé à la 14^e Section d'Infirmiers N° 14 Septembre 1893 (Ordre de N° le Gr M^s de Lyon C. H. H^e Corps d'Armée, en date du 5 Septembre 1893). Arrivé au Corps le 15 jours N° 14 28 - Envoyé en congé le 29 Septembre 1893 en attendant son passage dans la réserve - Certificat de bonne Conduite Accordé.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R. nat. anc.
30 Janvier 1891	Lyon 58 rue de la République	Lyon	R
18 Août 1903	Rue l'Église des Frickard 33 Lyon 3 ^e arrondissement	Lyon B.C.	R
5 Janvier 1907	Lyon 3 ^e arrondissement	Rhône B.C.	R

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. *75^e Régiment d'Infr. 14^e Section d'Infr. miers militaires*

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. *14^e Section d'Infirmiers à Lyon*

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. *M. J. 6. et infirmier 2277 P13*

Dans l'armée active.

Passé dans la réserve de l'armée active le *1^{er} Novembre 1893*

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

14^e Section d'Infirmiers à Lyon

Numéro au contrôle spécial de recrutement *204*

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans la *14^e Section d'Infirmiers* du *3 Novembre* au *2 décembre 1893*

A accompli une 2^e période d'exercices dans la *14^e Section d'Infirmiers* du *30 Nov* au *27 Octobre 1901*

Passé dans l'armée territoriale le *1^{er} Novembre 1905*

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Riformé N° 2 par la C^m 14^e de Rhon le 29 août 1914 pour motifs

Exempté du service militaire par son conseil de Révision de l'Isère le 4 Juin 1915

A accompli une période d'exercices dans la *14^e Section d'Infirmiers* du *13 Nov* au *27 Novembre 1907*

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le

Libéré du service militaire le

ÉPOQUE à LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIQUIDATION du service militaire.
<i>1^{er} novem</i>	<i>1^{er} novem</i>	<i>1^{er} novem</i>	<i>1^{er} novem</i>	<i>1917</i>
<i>1895</i>	<i>1905</i>	<i>1911</i>	<i>1^{er} OCTOBRE</i>	<i>1^{er} OCTOBRE 1918</i>

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 1^{re} partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
Pour ceux compris dans la 6^e liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)